

Mohamed Rukara a rencontré à Bruxelles la députée européenne Marie Arena

@rib News, 29/10/2014 Communiqué de Presse L'ombudsman a rencontré la députée de l'Union Européenne Marie Arena L'ombudsman de la République du Burundi et Vice-Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie, Son Excellence Dr. Mohamed RUKARA a rencontré, la députée Européenne, l'honorable Marie ARENA ce 29 octobre 2014. A cette occasion, l'ombudsman a remis à la députée le rapport annuel des activités 2013. La députée a remercié l'ombudsman pour son travail de titan en 2013. L'ombudsman a fait savoir à son hôte les questions qui lui sont adressées à savoir la médiation, le contrôle et la prévention des conflits.

Au cours de la séance Mme ARENA a posé quelques questions concernant la situation économique et politique au Burundi. Sur le plan économique, la députée européenne a évoqué la privatisation des entreprises européennes. La question de la privatisation des sociétés d'Etat au Burundi. L'ombudsman a répondu que la privatisation concerne quelques sociétés d'Etat mais pas tous. En outre, l'Etat a gardé des actions dans quelques sociétés pour sauvegarder les intérêts de la population. L'ombudsman a ajouté que quelques étrangers commencent à investir au Burundi dans le domaine de la privatisation. Mme ARENA a exprimé la préoccupation des députés européens à propos des minerais. Sur ce propos, elle a demandé qu'on fasse diligence raisonnable avec comme objectif la traçabilité et la transparence dans les budgets de l'Etat. Concernant le domaine de l'agriculture, la députée européenne a exprimé sa préoccupation que les cultures d'exportation se développent au détriment des cultures vivrières. L'ombudsman a rassuré que le Burundais est en train de trouver un équilibre entre les deux cultures pour que les agriculteurs n'en souffrent pas. Dans le domaine politique, l'honorable ARENA a voulu savoir si la Constitution va être modifiée. L'ombudsman a répondu que la Constitution ne sera pas retouchée avant les élections de 2015. Concernant la participation des partis politiques dans les élections de 2015, la députée européenne a demandé si ces partis vont tous participer. L'ombudsman a répondu que la Constitution du Burundi donne à chaque Burundais le droit de s'inscrire et de se faire inscrire. Ainsi, chaque parti politique a le droit de participer aux élections. Ce n'est pas une faveur, c'est un droit. L'honorable ARENA a voulu savoir le sort de M. Pierre Claver MBONIMPA. Elle a demandé si l'Institution de l'ombudsman a fait quelque chose en faveur de M. Mbonimpa. L'ombudsman a répondu que M. Mbonimpa a été libéré il y a environ un mois. Concernant l'Institution de l'ombudsman, chaque trimestre l'ombudsman rencontre le Ministre de la Justice. Ils parlent de la situation carcérale. Lors de leur dernière rencontre, le Ministre a signalé à l'ombudsman qu'il a mis en place une commission d'experts médicaux pour aller analyser le cas de la santé de M. Mbonimpa. Après le rapport de ces médecins, M. Mbonimpa a été libéré. L'ombudsman a fait savoir à la députée que la justice burundaise a fait beaucoup de progrès concernant le désengorgement des prisons dont le nombre est passé de 11 000 à 7000 prisonniers. On s'attend à la libération de 2000 prisonniers au mois de décembre 2014. La députée européenne a voulu savoir où en est la liberté d'expression au Burundi. L'ombudsman a répondu qu'en comparant avec ses voisins, le Burundi a fait un pas de plus et y a plus de 10 stations radios publiques et privées, 5 stations de télévisions publiques et privées ainsi que les journaux publics et privés. L'ombudsman en a profité pour souligner que la démocratie au Burundi est encore jeune, qu'il faut l'accompagner, l'encourager et la soutenir. L'ombudsman a invité la députée européenne à visiter le Burundi avant les élections de 2015. La députée a donné son accord de principe. Mme ARENA a remercié l'ombudsman pour les éclaircissements qu'il a donnés sur la vie économique et politique qui prévaut au Burundi. Ces éclaircissements ont permis à la députée de mieux équilibrer les informations qu'elle avait reçues. J'aimerais remercier M. NDIHO, Directeur de la Médiation, Civique et Communication